

la noblesse, la tendresse, hélas! Henri, Henri, qui lui avait payé en quelques jours la dette de joie de toute une longue vie!

Ses mains frémissantes s'appuyèrent sur les épaules du jeune homme. Deux grosses larmes glissèrent le long de ses joues. Hervé eut sa cause gagnée encore une fois et voulut l'entourer de ses bras; mais les deux mains de M. de Belcamp se retirèrent, et ses yeux, qui s'élevaient tout récemment, peignirent une soudaine horreur.

LE PAYS.

MONTREAL, 13 DEC., 1871.

Foir la Quatrième Page.

Nous donnons avis à nos lecteurs de la VILLE que vu les sacrifices énormes que nous avons faits cette année pour rendre le PAYS le journal le plus complet sous le rapport des nouvelles, nous sommes dans la nécessité d'en porter le prix à 3 centins le numéro, à partir de LUNDI prochain.

L'abonnement à la ville sera porté à \$8 par année d'avance, hors les barrières et par la poste les conditions restent les mêmes qu'au paravant.

Pour compensation de cette légère avance nous redoublons d'efforts afin de rendre notre journal plus intéressant que jamais.

Le Grand Duc Alexis.

Montréal sera appelé dans quelques jours à faire les honneurs de l'hospitalité à un illustre visiteur, un rejeton de la famille impériale de Russie, au grand duc Alexis.

Le jeune duc a, dit-on, une figure intelligente, des traits bien proportionnés, une tournure élégante, un port dégingé.

On retrouve même chez lui quelques traits démocratiques, empruntés peut-être par la circonstance, mais toujours de bon aloi sur le continent d'Amérique où la grande ombre de Washington fait pâlir les réputations royales les plus méritées.

Il convient que Montréal se montre digne de la réputation d'hospitalité qu'elle s'est acquise en d'autres occasions afin que le noble étranger puisse exporter un bon souvenir de notre savoir vivre: c'est toujours un gage de civilisation et d'avancement moral et matériel.

Nous sommes loin d'approuver le ton indécis avec lequel un journal fanatique de cette ville a annoncé la visite du Grand Duc; en cela le Nouveau-Monde s'est rencontré sur le terrain où se place quelque fois le Witness lorsqu'il s'agit de parti-sannerie et d'orspird de casto.

Il ne faut jamais oublier qu'on est citoyen et qu'à ce titre on doit les honneurs de sa maison, de sa ville, de son pays à tout visiteur qui, par sa position dans la hiérarchie sociale, a droit à une réception publique. On ne brise pas ainsi avec les liens de sympathie qui doivent lier les peuples ensemble.

Au contraire, ce sera la grande gloire de notre siècle d'avoir pu, jusqu'à un certain point, faire disparaître, aux yeux des nations, les préjugés nationaux. L'humanité tend à s'harmoniser. On ne considère plus, comme autrefois, l'étranger comme l'ennemi naturel de son pays. Nous ne sommes peut-être pas très éloignés du temps où chaque nation pourra se donner la main et déterminer dans un accord humanitaire les concessions mutuelles qui serviront de bases à un nouveau droit international. La marche du droit des gens progresse dans ce sens; elle nous indique clairement, qu'à notre époque, il existe un sentiment manifeste d'accord et de fraternité dont l'effet immédiat est de faire disparaître les préjugés nationaux, les ambitions folles des peuples, éloignant par la timide toujours hideuse de la guerre.

La Ligue de la paix renferme en elle un principe humanitaire; ce principe repose sur la charité protégée par la justice et le droit. Les associations nombreuses pour le secours des blessés nous ont montré le sentiment qui s'empare de toutes les nations en présence du malheur qui vient frapper un autre peuple.

Et c'est encore ce qu'indiquent de nos jours, les rapports internationaux. Si nous en remontons à l'année 1871, nous voyons que les délégués de l'Angleterre et des Etats-Unis ne se seraient pas terminés par la nomination d'une commission conjointe, appelée à jeter les bases de l'entente entre les deux pays. Ce mode de terminer les affaires embarrassées et embarrassantes, est le produit des idées de notre temps. Et ne pourrions nous pas en dire autant à propos de ces grands jubilé littéraires et scientifiques qui convient au même banquet les hommes instruits de tous les peuples, jusque-ment parce que le talent et le génie n'ont pas de patrie ni de nationalité. C'est le propre des grands esprits de travailler, non point tant pour la gloire et l'avancement des pays qui les ont vu naître, que pour la gloire et l'avancement de l'humanité toute entière. Les centenaire de Dante en Italie, de Schiller et de Goethe en Allemagne, de Shakespeare en Angleterre, de Walter Scott en Ecosse, de Morse aux Etats-Unis, ont rencontré l'adhésion de tous ceux qui, pouvant oublier les distances et les bornes de leurs pays, ont entretenu un culte d'amitié et de sympathie pour les productions

littéraires et scientifiques de ces illustres morts. Ajoutons que la vapeur et l'électricité, n'ont pas contribué pour peu, à développer cette tendance. La facilité des communications, en faisant disparaître les distances, a rapproché les peuples les uns des autres; les passeports sont inconnus de nos jours. Les relations de peuple à peuple sont plus fréquentes, et les hommes en apprenant à se mieux connaître finissent par s'estimer et s'aimer d'avantage.

En résumé, la tendance du jour est au respect de l'étranger; les haines envieuses, les jalousies basses, les préjugés nationaux disparaissent insensiblement. Comme peuple, soyons pour les autres peuples ce que l'on voudrait que l'on fut à notre égard: courtois et hospitaliers. Respectons et honorons ceux qui méritent le respect et l'honneur.

Le Zolverein.

Dans les discussions qui ont surgi, depuis quelques années, au sujet de nos relations commerciales avec les Etats-Unis ou de notre condition politique, l'idée d'un zolverein n'a jamais été amenée sérieusement sur le tapis.

Le seul homme public qui en ait suggéré publiquement le plan a été l'hon. M. Huntington dans son remarquable discours de Missisquoi en faveur de l'indépendance. L'orateur déclarait que les intérêts réciproques de l'Angleterre et du Canada appelaient l'indépendance, et que nous serions un peuple réellement grand et prospère que le jour où nous serions commercialement annexés aux Etats-Unis. Pour cela, il nous fallait abolir les deux lignes qui bordent les frontières depuis l'Atlantique jusqu'à l'océan.

Ces discours fit sensation dans le temps, mais la question du zolverein ne fut pas traitée dans la presse. Les appuis du régime actuel se contentèrent de repousser l'idée de l'indépendance et de vanter l'excellence de la connexion britannique, sans s'arrêter particulièrement aux points principaux et aux détails.

Il paraît que l'idée de M. Huntington a trouvé écho aux Etats-Unis puisqu'on la énoncée dans la convention de St. Louis. Plusieurs délégués américains en ont parlé. Nous savons que ce projet rencontrerait de nombreux partisans en Canada, et que ceux qui désirent l'indépendance seraient prêts à l'appuyer. L'hon. M. Young n'a pas hésité à le dire dans la convention, mais il a ajouté qu'il n'exprimait que ses propres opinions et que le but de la députa-tion canadienne était de s'entendre avec les marchands américains sur les bases d'un nouveau traité de réciprocité.

Le zolverein nous rapporterait des avantages immenses et incalculables. Le marché américain nous serait ouvert, et nous aurions tous les bénéfices de la réciprocité commerciale et de relations plus intimes avec nos voisins. C'est un état de choses bien désirable, mais que l'indépendance seule pourrait nous assurer.

Comme colonie, nous ne pouvons avoir un zolverein parce qu'il nous faudrait froisser les intérêts de la métropole en taxant ses produits et ses marchandises. Les Etats-Unis et le Canada profiteraient d'un tel système, mais il ne faut pas songer aussi longtemps que le peuple canadien demeureur insouciant en face d'une métropole qui lui offre son indépendance. M. Bellingham rendait bien la pensée des hommes indépendants en disant que les colons devaient leurs affections à leurs intérêts ne devant pas se plaindre. Maintenant, il est bien permis de croire que cette affection est pour le moins éteinte! S'attacher à un régime qui apporte des désavantages sans espoir de progrès pour l'avenir, est chose qui mérite d'être notée.

Mais l'ambition et la perversité de nos hommes publics ont engourdi le peuple, l'ont plongé dans l'insouciance la plus complète. Ce ne sont pas nos affections qui nous rattachent à l'Angleterre; la moitié de la population ne sait ce que c'est qu'une métropole, et chez l'autre, la voix du patriotisme et du désintéressement est étouffée par les influences indues ou l'insouciance. Le peuple ignore la profondeur et la gravité du mal qui le ronge, et il en est venu à fermer les oreilles aux conseils de tous ceux qui lui parlent. Son éducation politique, c'est la peur de l'insensé qui n'ose quitter sa maison dans la crainte non motivée d'être assassiné!

Notre position ne nous permettant pas de parler sérieusement d'un zolverein, il nous faut simplement, comme l'a dit M. Young, renouveler le traité de réciprocité. Mais une autre proposition a été aussi soumise par les marchands américains. Nous élèverions nos droits de douane pendant que nos voisins baisseraient les leurs, et les produits anglais, destinés à faire concurrence à ceux des deux pays, seraient taxés pendant que les produits manufacturiers du Canada et des Etats-Unis passeraient la frontière en franchise. Sans discuter les avantages ou les désavantages d'un tel système, la même objection que dans le cas du zolverein, se présente. L'Angleterre deviendrait un "pays étranger" pour le Canada et les Etats-Unis qui ne pourraient lier intimement leurs intérêts communs sans nuire à ceux de notre métropole. Jamais, les Etats-Unis ne consentiront à nous favoriser largement si nous tenons à demeurer dans une dépendance incompatible avec les intérêts de nos alliés. Il nous faut donc en venir à de moyens termes, et le traité de réciprocité peut seul nous procurer plus d'avantages qu'à présent tout en tenant compte de notre condition politique.

On ne fera jamais un grand crime au Canada de taxer les produits anglais pour

en tirer des revenus, mais il ne faut pas permettre la concurrence sur notre marché. L'Angleterre nous laisserait taxer ses produits qu'à la condition de lui ouvrir notre marché. Si nous permettons aux commerçants américains de venir chez nous sans payer de droits, les marchandises anglaises ne pourront lutter contre celles de nos voisins, et nos hommes publics se feront un grand reproche de ne pas sauvegarder les intérêts de la métropole avant les nôtres.

On voit la singulière position du Canada, l'anomalie ou se trouve continuellement un peuple dont les intérêts et les affections non raisonnés et non motivés sont en conflit. Si nous étions un peuple d'îlots, sans avenir, sans éléments de richesse et de grandeur, la chose s'expliquerait facilement. Mais lorsqu'on songe aux avantages immenses et palpables qui résulteraient de l'indépendance, on ne peut contempler la léthargie, l'insouciance de notre population, sans hausser les épaules. On voit hélas! les malheurs d'un peuple qui n'a pas d'éducation politique! Il nous faut absolument subordonner nos intérêts à ceux d'une nation qui nous retire notre dernier canon et notre dernier soldat. Chose étrange! la métropole semble comprendre notre position, vouloir nous relever et nous aider puisqu'elle nous offre l'indépendance, et le Canada persiste à tourner dans le même cercle!

Le traité de réciprocité améliorerait notre position sans la sauver. Nous serions plus prospères, mais les traités ne sont pas éternels, et à la première difficulté entre l'Angleterre et les Etats-Unis, nous serions menacés d'une crise comme celle qui nous subissa depuis 1865. Aussi longtemps que nous ne serons pas libres et indépendants, nous serons exposés à des inconvénients.

NOUVELLES CANADIENNES.

Québec, 12 déc.—Le bruit court à Québec que M. Riéumeau va être nommé député provincial immédiatement après la session et que M. Chambers se présentera à sa place comme candidat du gouvernement, à Québec.

Un nommé Jos. Allaire a été tué accidentellement, samedi matin, à St. Romuald, par la chute d'un arbre.

—Lundi matin, de bonne heure, dit l'Echo de Léves, l'église a failli être la proie des flammes. Quelques feuilles de tuya s'étant brisées, sont tombés par terre, et ont communiqué le feu aux bancs. Le gardien de l'église est arrivé à temps pour donner l'alarme et étouffer ce commencement d'incendie. Deux ou trois bancs seulement ont été brûlés.

—Yadell matin, à 10 heures les courriers de la maille de St. Orléans, Mm. Ponsant et Leclerc, se sont vus en traversant le pont de glace entre Québec et l'île.

Des hommes qui étaient allés en canot à leur secours, n'ont retrouvé que les sacs de la maille dont les malheureux étaient portés.

St. Hyacinthe, 12 déc.—M. Joseph Bienvieux, cultivateur, de St. Damase, rang d'Angoulême, a eu les deux mains et les deux pieds complètement gelés pendant un pas de trois jours de la fin de novembre. Il avait passé, étant très âgé, plusieurs heures dehors exposé aux morsures de la bise. L'amputation est nécessaire. On a des craintes sérieuses pour sa vie.—Nation

—Les membres de la chambre de commerce de St. Hyacinthe auront, le 21 de ce mois, une assemblée générale.

—Le Cour du magistrat de District, section du comté de Bagot, juridiction civile, s'est tenue à St. Laiboire le 5 courant. Il n'y avait qu'une cause sur le rôle.

Boucher vs. Bouthillier. Action déboutée. D. Forget pour le demandeur, et Baudry et Lusignan pour le défendeur.

Trois-Rivières, 12 déc.—Il est tombé ces jours derniers une quantité considérable de neige.

—Dans la nuit du 11 au 12 décembre, dit le Constitutionnel, la femme d'un nommé Jean-Baptiste Gagnier, cultivateur, résidant à St. François de Lac, qui avait été enlevée le jeudi, fut enlevée du lieu où elle avait été déposée. Elle fut découverte dans la paroisse qui s'aperçut de la chose, et vint à bout de la retrouver.

Le matin, s'étant levé à l'heure ordinaire, à l'église, pour sonner l'Angelus, il remarqua qu'une vitre d'un chandelier de chemin couvert était cassée. Aussitôt il pensa à la défunte qui avait enterrée la veille et descendit dans la cave de l'église pour y aller voir. L'enquête est pas été enlevée. Il déterra la tombe et trouva que le cadavre n'y était plus.

Dès l'instant les parents furent informés de cette nouvelle, et vinrent aussitôt au village de St. François pour lever un warrant de recherche. Ce warrant fut donné à M. O. Duguay huissier de St. François, qui trouva le cadavre en question chez un nommé Coutin, commis et maître de poste de St. François.

Maintenant on nous dit que l'enquête est à se faire, et que l'on espère trouver l'auteur de cet acte. Les membres de la famille de la défunte veulent à tout prix laver l'injure qu'on vient de leur faire en trouvant le cadavre dans une tombe qui n'est pas la leur. Espérons que leurs démarches seront couronnées du succès, et qu'une fois le coupable trouvé sa punition servira d'exemple à ceux qui seraient tentés de l'imiter.

—Le commerce des épierans est très actif depuis les gelées. Il paraît qu'un habitant de la Grande-Digue a fait \$120 la semaine dernière par la pêche de ce petit poisson qui avait en poche avec un tas de petites dillies dillies domestiques et d'une grosse dose d'impertinence.

—On annonce la mort du prof. d'Avray, arrivé à Frédéricton il y a eu dimanche hier jours. M. d'Avray avait été nommé professeur à l'Université, occupé quatre ans à la position de Surintendant de l'Education.

—On assure que le Cabinet de cette province doit se réunir prochainement à Frédéricton, pour prendre en considération la question de l'émigration.

Le Czar a accordé aux sœurs de charité la permission de pratiquer la médecine dans son empire.

Sœur Augustine, supérieure de l'Hôpital St. Jean, à Bonn, vient d'être destituée de ses fonctions parce qu'elle a osé déclarer publiquement qu'elle ne croyait pas à l'Infaillibilité.

Un fémurule vient d'être condamné par les tribunaux de Leeds, Angleterre, à 6 mois d'emprisonnement pour s'être laissé choir sur la tête de l'un des spectateurs.

—Réclamant auprès du juge contre l'arbitraire de cette décision, son Honorair lui répondit qu'il pouvait faire ses exercices sur la corde tendue du matin au soir si bon lui semblait, mais qu'il devait en même temps respecter la tête de ses voisins.

Ricciotti Garibaldi doit, au printemps prochain, épouser la fille de George Sand.

Mlle Eleanor Vandy, de San Francisco, ayant entendu dire que la strychnine possédait la précieuse qualité d'embellir la peau, voulut s'en assurer par elle-même et avala quelques parcelles de ce violent poison. Deux heures après, la malheureuse disait un adieu éternel aux vanités de ce monde.

On dit que l'ex-reine d'Espagne doit aller passer l'hiver à Malte.

A. P. Stewart vient de faire l'acquisition de la magnifique maison de Washington Heights, pour un peu moins de \$200,000.

Un fermier du comté de Colkin, de Pacheco, Californie, en voulant spéculer sur des peaux d'écureuils a presque entièrement perdu un troupeau de 1,700 montons.

—La race ovine paraît-il, a un faible pour l'arsenic, car notre brave fermier au lieu de trouver des écureuils où il avait tendu ses pièges, trouva 1,477 de ses montons étendus sans vie.

On parle d'introduire les wagons pullman sur les chemins de fer anglais.

Le Comité de Réception de Boston à l'occasion de la visite du Grand Duc Alexis, a demandé d'avoir comme la mort de son mari en concert le soir du bal et à offrir d'engager son orchestre pour la soirée. Thomas a répondu qu'il se rendrait volontiers aux vœux du comité moyennant la somme de \$3,000.

Thomas Dacey, de Lowell, Mass., trouve encore de nos jours des sacs de sa jeunesse.

—La troisième femme de ce nonagénaire vient de le rendre père pour la trente quatrième fois.

Mlle J. S. Cannon, de Bryan, Pa., intente des poursuites à son propriétaire de lettres qu'elle croit avoir causé la mort de son mari en lui vendant du whiskey. Mlle C. demande \$50,000 de dommages intérêts.

—L'ex-reine de Hanovre vient de se convertir à la foi catholique et est entrée dans un couvent pour y passer le reste de ses jours.

Mlle Adèle H. Ballou, qui appartient à l'école des femmes qui réclament le suffrage de leur sexe, a intente un procès au propriétaire de la Gazette de Terre-Haute, Indiana, pour écrits diffamatoires publiés dans les colonnes de ce journal.

Mlle Adèle réclame \$10,000 de dommages intérêts.

—Dans un salon, on annonça le mariage du jeune du duc Alexis, avec Mlle X..., qui lui apporte une dot de deux millions.

—Est-elle folle? demanda quelqu'un.

—Jolie!... Mais avec douze millions de dot, si elle était folle, ce serait un pléonasme!

Le Foreign Times, tel est le nom d'un nouveau journal polyglotte publié à Londres, en anglais, en français et en espagnol.

Les rues de Paris ne sont plus du tout sûres pour les femmes.

Hier, madame de..., qui habite les Champs-Élysées, où chaque matin elle se promène, rentra chez elle hier soir en se promenant trois jours chevaliers de Castel, n'importe quel, vingt ans à peine, pimpé, pompadour, habillé comme pour la distribution des prix et qui s'étaient consultés à voix basse.

—L'un d'eux se détacha du groupe et faisant siffler l'air de sa machine à vapeur, dit à madame de... que l'attendait de pied ferme. Il allait parler, elle ne lui en laissa pas le temps.

—Les autres, dit-elle, que vous avez pour ces messieurs, que vous venez de m'adresser la parole; j'en suis fâchée pour vous; vous avez perdu puisque c'est moi qui vous ai parlé la première.

Ce dit, elle passa les laissant tous trois interloqués et rentra chez elle.

Schneider vient de faire une réponse sublime au régisseur de l'Opéra comique de Berlin.

—Il lui faisait des offres dignes de Patti ou de Nilsson pour une saison d'opéra à la capitale de l'empire allemand, mais rien ne pouvait lui faire accepter de quitter son théâtre.

—Laissez-vous vaincre Madame, lui dit le régisseur à tout arguments, nous vous donnerons tout ce que vous demanderez.

—Et bien! donnez-moi l'Alsace et la Lorraine, à cette condition j'irai à Berlin!

George Chas, relieur de Fond du Lac, Wisconsin, a raché il y a quelques jours l'heureuse nouvelle qu'un riche parent mort en Angleterre lui avait légué \$2,000,000.

Ole Bull a été condamné à payer \$500 de dommages intérêts au propriétaire qui avait engagé pour chanter à ses concerts et qu'il refusa ensuite d'employer.

Le général Chusert, sous le nom de Vincent, est arrivé à New-York, mercredi dernier, par le steamer Boston. Vendredi, il partait pour le Mexique et il doit rendre la direction des forces du gouvernement et soutenir le parti de Juárez.

On jugerait l'autre jour le gérant infidèle d'une compagnie en déconfiture.

—Comment, demandait le président, avez-vous pu vous laisser prendre à des promesses aussi invraisemblables que celles de l'accusé, qui prétendait donner des dividendes de cinquante pour cent?

—Je n'y croyais pas, mais j'espérais avoir le temps de revendre à quelqu'un qui aurait cru.

—Singulière thésaurie!

—Et puis, je vais vous dire, je n'y ai pas tout à fait regardé d'aussi près, c'était l'argent de ma femme!

Presse Étrangère.

VARIA.

On prête au gouvernement une idée singulière: C'est de faire à nos officiers une distribution de cartes géographiques en caoutchouc (disent les feuilles bien informées).

Je ne cacherais pas que l'emploi du caoutchouc, excellent d'ailleurs pour les matelas d'enfant et les bretelles classiques, me paraît étrangement approprié à la confection des cartes géographiques.

Et c'est, la propriété principale du caoutchouc étant de prêter sous l'effort de la

main, il doit arriver ceci d'une carte en caoutchouc: que pour peu qu'on la tiraille en l'étudiant, les villes, les fleuves et les montagnes peuvent changer de place à chaque fois.

Ajoutez l'influence de la température, qui est considérable. Et il pourra se faire qu'à une ville qui par un temps de gelée se trouve à dix lieues de la frontière s'en trouve tout à coup à quinze grâce au voisinage d'un poêle.

Excessivement ingénieux, n'est-ce pas? Les chiffonniers, fortement atteints par leur intéressante industrie par la suppression des tas d'ordures, viennent d'avoir une idée qui me pourrait être heureuse.

Il s'agit de déposer dans les maisons de leur quartier des sacs en papier les congieries de vouloir bien s'en servir pour eux les ordures quotidiennes, c'est-à-dire leur mettre à part ce qui ne peut être tiré que profit, comme les os, le verre, le papier, les chiffons, la ferraille, etc.

Cette idée me paraît être d'autant plus heureuse qu'avec le nouveau système adopté par MM. les chiffonniers, ils font faire par les congieries la partie la moins rémunératrice de leur besogne.

Il ne reste plus aux chiffonniers qu'à monter aux différents étages en priant les locataires de vouloir bien faire dorénavant à leur intention le tri des ordures.

S'ils possèdent l'indulgence jusqu'à ne pas exiger des mêmes locataires qui les portent leur sac plein, chez le ramasseur en gros, il faudra en être très reconnaissant.

Souhaitons la bienvenue à l'Almanach des Cinq cent mille adresses de Touchard. Ça ne remplacera pas positivement Bottin; mais, dans un autre ordre littéraire, c'est beaucoup plus amusant.

Dernièrement un employé de ministère, absorbé par son travail, s'oublia devant son chef.

Oh! presque rien; mais au milieu du silence...

Le malheureux tout confus s'agitait sur sa chaise en essayant de produire sur le parquet un grincement imitatif, afin de donner le change.

Vains efforts!... Il n'obtint rien de satisfaisant analogue.

Le chef de bureau, bon homme et très jovial, s'aperçut du supplice de son subalterne, et se tournant vers lui en riant, il lui dit doucement:

—Inutile, non ami, ça ne rime pas.

Un soir de novembre qu'on entendait causer les passants sans les voir: —A-t-on jamais vu un pareil brouillard? —C'est-à-dire que l'empire lui-même reviendrait à Paris qu'on n'en apercevrait pas!

Mosaïques.

Le Paris-Journal publiait mercredi la nouvelle de la mort de la doyenne des religieuses de Nanterre, décédée au Pécq, qu'elle habitait depuis vingt-trois ans.

Françoise Beaugrand avait été couronnée résidente en 1805, par Hortense de Beauharnais. En 1810, elle épousa un soldat de la vieille garde, et donna le jour à quatre garçons qui, tous les quatre, sont morts sous les drapeaux, au service de la patrie.

Françoise Beaugrand était âgée de quatre-vingt-quatre ans, et était dans un état voisin de la misère; on a trouvé, dit-on, dans une boîte la montre en or qu'elle avait reçue le jour de son couronnement des mains de Mme de Beauharnais, et dont elle n'avait jamais voulu se dessaisir.

Quelle poignante ironie la destinée met presque toujours entre les commencements et les fins d'êtres! Vous représentez-vous la cérémonie de 1805, les bouquets de fleurs, les robes blanches, les écharpes sonnant à toute volée, les chants de l'orgue montant vers le ciel, l'écume tourbillonnant en spirales adorées? C'est la joie, c'est la jeunesse, c'est l'espérance.

Le décor change. Sur un lit d'hôpital agonise un vieux corps qui n'a presque plus rien d'humain, un amas bizarre de peaux parcheminées.

Personne au chevet de la délaissée. Pour musique, les râles du lit voisin; pour parfums, les senteurs nausabondes de l'hospice.

Antithèse des antithèses, tout n'est qu'antithèse!

Et, à ce propos, j'ai toujours pensé qu'on dresserait de bien curieuses tablettes, si, à la suite du nom de tous les lauréats et de toutes les lauréates des divers concours officiels, on inscrivait sur des listes soigneusement conservées ce qu'il est advenu de chacun et de chacune.

Peut-être rosiers, quel revers de médaille! L'une d'eux vous était célèbre, il y a quelques années, au quartier Bréda, où ses amis de la vie facile ne l'appelaient que Fleur-d'Orange, en mémoire de son point de départ singulièrement oublié.

En 1869, un prix Montyon, un prix de vertu, passait en fait d'assises sous prévention d'assassinat et fut condamné aux galères.

Et ainsi de suite... Ne serait-il pas cruellement intéressant et terriblement philosophique de savoir ainsi.

Où va la bouteille de rose Et la feuille de rosier.

Le chapitre des prix de Rome ne serait pas non plus des moins curieux. J'ai déjà constaté qu'un premier prix du Conservatoire fut violon à Guizot.

Les marchands de Nouveautés devraient acheter leurs Flanelles à cette vente. Les Colporteurs devraient acheter leurs Flanelles à cette grande vente.

C'est un grand bénéfice que de gagner de 5 à 10c par vergo.

Flanelle de 18 à 20c.

Flanelle de 20 à 25c.

Flanelle de 25 à 30c.

Flanelle de 30 à 35c.

Flanelle de 35 à 40c.

Flanelle de 40 à 45c.

Flanelle de 45 à 50c.

Flanelle de 50 à 55c.

Flanelle de 55 à 60c.

Flanelle de 60 à 65c.

Flanelle de 65 à 70c.

Flanelle de 70 à 75c.

Flanelle de 75 à 80c.

Flanelle de 80 à 85c.

Flanelle de 85 à 90c.

Flanelle de 90 à 95c.

Flanelle de 95 à 100c.

Flanelle de 100 à 105c.

Flanelle de 105 à 110c.

AVIS DIVERS. LIBRAIRIE MUSICALE DE PETERS choisie de QUINZE VOLUMES de Morceaux choisis pour Piano.

SUPERBES PRESENTS. COLLECTION VOCALE. SHINING LIGHTS—Une magnifique collection de musique sacrée.

COLLECTION INSTRUMENTALE. FAIRLY FINGERS MAGIC CIRCULAR AND YOUNG PIANIST—Trois volumes de Morceaux faciles pour les commençants.

FAIRLY FINGERS AND MUSICAL RECREATIONS—Musique de Danse. Deux collections sans difficultés.

PLEASANT MEMORIES—Une collection de Morceaux choisis de Wyman, Mack, Dressler, etc. GOLDEN CHIMES—Une collection de Musique brillante de Charles Kinkel.

BRILLIANT GEMS—Une collection de Morceaux de Vibre, Allard, Pachet, Kinkel, etc. Prix, \$2.50 le volume également relié en table et doré sur tranches, \$2.00. Volume simple, \$1.50 broché. S'adresser à

Conseil-de-Ville.

La seconde assemblée trimestrielle du Conseil-de-Ville a eu lieu hier soir, sous la présidence du Cons. Desmarais, maire suppléant.

Le comité de santé, recommandant qu'une somme supplémentaire de \$500 soit mise à sa disposition, pour faire face aux frais considérables occasionnés par les nombreuses vaccinations.—Adopté.

Le comité des finances, recommandant qu'une certaine somme d'argent prélevée sur le fonds de réserve, soit consacrée à payer M. Harrison Stephens.

ASSURANCE SUR LA VIE DES POMPIERS.

Le Greffier de la Corporation lit le rapport du comité du feu, représentant que les policiers d'assurance sur la vie des pompiers, présentés en leur nom par la corporation, étaient arrivés à leur expiration. Le rapport explique que les risques que courent les pompiers ayant augmenté, les compagnies d'assurance ne voulaient plus les assurer dans les mêmes conditions, il demande donc qu'un accordant que les compagnies d'assurance avec les compagnies anti-américaines la somme de \$1,000, montant de l'assurance, en cas de mort d'un pompier.

Le Cons. BÉTHOURNAY après avoir dit quelques mots en faveur du rapport, en propose l'adoption, secondé par le Cons. NELSON.

Le Cons. STEPHENS propose un amendement au rapport, qui renvoie au comité des finances, l'explication de quelle façon étaient assurés les pompiers de la ville de Glasgow.

Le Cons. NELSON, parlant vivement en faveur de l'adoption du rapport, dit qu'il n'est pas juste de priver les pompiers de leur droit de faire une assurance qui, en cas de mort, assurerait l'existence de leur famille.

Après quelques discussions, le rapport est renvoyé au comité des finances.

ÉCLAIRAGE.

On lit un rapport du comité de l'éclairage, demandant une appropriation supplémentaire de \$200, pour attendre la fin de l'année civile. Les dépenses opérées ont été tellement considérables, qu'il ne reste plus d'argent dans la caisse du comité.

Le Cons. MAULVRAIN, attire l'attention du conseil, sur la façon déplorable dont la ville est éclairée. Dans certains quartiers, il y a des rues qui sont condamnées à de continuelles ténèbres.

Le Cons. STEPHENS dit qu'on ne devait pas accuser le comité de l'éclairage, mais bien la compagnie du gaz. Le comité s'est associé avec la compagnie du gaz qui lui a promis un changement, mais qui n'a pas satisfait à une grande amélioration.

Les nouvelles usines à gaz de la compagnie qui devaient être construites cet automne, ne sont pas encore achevées. L'insuffisance de la compagnie d'été, a été remplie par des feux de bois, ce qui a retardé les travaux. Il ne peut pas être permis d'espérer une amélioration dans l'éclairage avant que les nouvelles usines d'Éclairage soient définitivement achevées.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit que le feu de la ville de BERNARD dit que le gaz était fort mauvais et la fumée insupportable.

Le Cons. MAULVRAIN croit qu'il est grandement temps de prendre des mesures pour remédier au mauvais état de l'éclairage de la ville. Après d'autres discussions, le rapport est adopté.

LES MÉTIERS DE LA POLICE.

On présente un rapport du comité de police, recommandant qu'un médecin recevant un salaire fixe, soit nommé pour les différentes stations, pour donner ses soins aux prisonniers qui en auraient besoin.

Le Cons. BÉTHOURNAY propose l'adoption du rapport, faisant ressortir que la corporation, en prenant cette mesure, effectuait une économie considérable, attendu que les comptes de dépenses présentés par les médecins avaient toujours été fort élevés.

Le Cons. STEPHENS, soulevant différentes objections, après qu'il le Cons. ROLLAND prenant la parole, explique qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

SOUS-VENTE DE BIENS.

On adopte le rapport du comité des finances, recommandant qu'un crédit de \$2,000 soit mis à la disposition de la corporation, pour lui permettre de rembourser les emprunts contractés par les compagnies d'assurance, et de payer les intérêts de ces emprunts.

Le Cons. STEPHENS, fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

TRAVERSE WELLINGTON.

Le Cons. STEPHENS fait une motion demandant qu'un comité spécial, soit nommé pour la défense de faire traverser à ses trains la rue Wellington, entre six heures du matin et six heures du soir, et de se servir de la traverse Wellington comme voie d'évitement.

Le Cons. BÉTHOURNAY dit qu'il serait imprudent d'adopter une mesure de cette importance, en l'absence d'un si grand nombre de membres du conseil. Il continue en disant que d'une nouvelle appropriation, mais simplement de faire des changements qui amèneraient une plus grande économie.—Adopté.

LE JUGE EN CHEF Sir Alexander Cockburn, est parti pour Genève pour assister à la réunion préliminaire des arbitres nommés sous le traité de Washington.

Le steamer *Arroyo*, de New-York, est arrivé. Le capitaine, 12 déc.—Le steamer *St. Patrick*, de Portland, a fait escale ici.

Un rayon d'espoir.

Londres, 12 déc., à 4 P.M.—Des informations privées de Sandringham et Windsor nous laissent apercevoir un rayon d'espoir. La voix du prince est encore forte.

Un semblable abandon des préparatifs que l'on faisait en cas de résultats favorables.

Les télégrammes envoyés à Windsor sont plus rassurants et la famille royale a aperçu un rayon d'espoir cet après midi en recevant un dépêche du colonel Fensholt.

La princesse Alexandra est presque continuellement au chevet de son mari et, quand la fatigue la force de prendre un peu de repos, la princesse Alice le remplace.

Le 10 décembre, le prince de Galles a écrit une conférence des non-conformistes sur l'éducation devait avoir lieu à Manchester, mais elle a été remise à plus tard à cause de la maladie du prince.

Londres, 12 déc.—Il est arrivé un accident de chemin de fer près de Sheffield, hier soir; il y a eu un homme tué et plusieurs autres blessés.

La greve des employés du télégraphe commence à perdre de son ardeur; dans un bureau très important, ils se sont remis au travail et d'autres suivent leur exemple.

Londres, 12 déc., 11 P.M.—Le bulletin officiel des médecins à 10 P.M. dit que le prince n'a pas repris depuis la soirée et que la projection est toujours la même.

LES DIAMANTS DE LA COURONNE.

Paris, 12 déc.—L'Assemblée nationale a adopté, aujourd'hui, par un vote de 259 contre 277, la recommandation du comité en faveur de l'adoption à l'état des diamants de la couronne.

AMÉRIQUE.

St. Jean, Québec, 12 déc.—La Cour Criminelle s'est ouverte ce matin. Le calendrier était assez peu rempli.

Ville du Lac Supérieur, 12 déc.—On reçoit hier des lettres de plusieurs capitalistes anglais dans lesquelles ils expriment leur inquiétude sur l'état de la guerre civile dans l'État entre les mormons et les gentils, et que, selon toute probabilité, les indiens du Wyoming et de l'Arizona se joindraient aux mormons et chasseraient les gentils de ces provinces.

Ces appréhensions ne sont nullement fondées et sont tout à fait absurdes.

Jamais personne n'a rêvé de classer les mormons; tout le monde les reconnaît comme simples citoyens du gouvernement, les mormons ne sont soumis aux décisions des tribunaux et nulle part dans les États-Unis, il n'y a une plus grande tranquillité qu'ici.

Cincinnati, 12 déc.—George Henderson et John D. Patterson, accusés du meurtre d'Edward Cremming, la semaine dernière à Emon, Ohio, ont été arrêtés à Osborne, hier.

Lorsqu'ils passeront à Emon, les habitants de cette ville essayeront de les arrêter, mais l'officier qui les conduisait les protégera.

L'affaire crée une véritable sensation dans les environs.

Incendie d'un pont.

Le pont sur le chemin de fer de Cincinnati et Indiana Junction, à 14 milles au sud de Cincinnati, a été incendié par des hommes sans nom, dimanche soir, à 11 heures.

Les pertes s'élevaient à \$120,000.

New-York, 12 déc.—Le steamer *Merida*, de Liverpool, est arrivé.

Fatale explosion.

Cairo, 12 déc.—Une locomotive sur le chemin de fer de Helwan à El-Dokki, a fait explosion hier soir, près de Central Station.

Le mécanicien, le chauffeur et un serf ont été tués.

Banque close par les spéculateurs.

New-York, 12 déc.—Les spéculateurs du marché au coton ont eu une véritable panique cet après-midi en apprenant la banqueroute de plusieurs maisons qui ont fait pour eux des affaires considérables.

On a annoncé la banqueroute de William P. Wright et Cie, pour un montant de \$300,000.

Adolphus C. Sandler et Cie de J. Leary.

Ces deux dernières maisons ont fait pour eux des affaires considérables, mais en ignore le montant.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent d'accepter cette proposition.

Les commissaires de police ont refusé de leur accorder la permission de parader dimanche prochain, mais sans donner d'explication.

Le maire Hall est absent, mais il leur fit savoir qu'il serait heureux de les rencontrer publiquement pour débattre cette question.

Les internationalistes refusent

